

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

ELODIE DANCE STUDIO – GENÈVE

Les présentes conditions générales régissent l'ensemble des inscriptions aux cours proposés par Elodie Dance Studio.

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

1. INSCRIPTION

L'inscription est conclue pour une année scolaire complète, de septembre à juin, soit environ 36 semaines de cours.

L'inscription devient définitive dès :

- la validation du formulaire d'inscription en ligne,
- l'acceptation des présentes conditions générales,
- et le versement de l'acompte éventuel ou du premier paiement.

Pour les élèves mineurs, l'inscription doit être effectuée par le représentant légal.

L'école se réserve le droit de refuser une inscription sans justification.

2. ENGAGEMENT ANNUEL

Toute inscription engage l'élève pour l'intégralité de l'année scolaire.

Les frais de scolarité sont dus dans leur totalité, indépendamment :

- du nombre de cours suivis,
- des absences,
- d'un abandon volontaire,
- d'un changement d'activité,
- d'une perte de motivation,
- ou de toute autre convenance personnelle.

Les paiements fractionnés constituent uniquement une facilité de paiement et ne correspondent pas à un abonnement mensuel sans engagement.

3. TARIFS ET PAIEMENTS

Les tarifs officiels publiés sur le site internet font foi.

Les paiements peuvent être effectués :

- en une fois,
- ou en plusieurs échéances selon les modalités proposées par l'école.

En cas de paiement échelonné, l'intégralité du montant annuel reste due.

Tout retard de paiement pourra entraîner :

- des frais administratifs et de rappel,
- la suspension temporaire d'accès aux cours,
- ou des poursuites de recouvrement.

Les frais de rappel peuvent être facturés jusqu'à CHF 30.– par rappel.

L'école se réserve le droit d'exiger le paiement immédiat du solde restant dû en cas d'impayé.

4. ACOMPTE ET RÉSERVATION DE PLACE

Un acompte peut être demandé afin de réserver définitivement une place.

Cet acompte est :

- non remboursable,
- non transférable,
- et déductible du montant total de l'écolage.

La place de l'élève n'est garantie qu'après réception du paiement demandé.

5. ABSENCES – MALADIE – ARRÊT DES COURS

Les cours manqués ne sont ni remboursés, ni remplacés.

Les absences, même prolongées, ne donnent droit à aucun remboursement ou réduction, sauf cas exceptionnel prévu à l'article 6.

L'élève ou son représentant légal s'engage à prévenir l'école en cas d'absence.

6. RÉSILIATION EXCEPTIONNELLE

Aucune résiliation en cours d'année ne sera acceptée, sauf circonstances exceptionnelles suivantes :

- incapacité médicale supérieure à 30 jours consécutifs, attestée par certificat médical détaillé,
- déménagement permanent à plus de 50 km de Genève,
- cas de force majeure reconnu par la direction.

Toute demande devra être formulée par écrit avec justificatifs.

L'école reste seule décisionnaire quant à l'acceptation d'une résiliation exceptionnelle.

En cas d'acceptation exceptionnelle :

- les montants déjà versés restent acquis à l'école,
- et des frais administratifs peuvent être retenus.

7. ORGANISATION DES COURS

L'école se réserve le droit :

- de modifier les horaires,
- les professeurs,
- les contenus pédagogiques,
- ou de regrouper/supprimer un cours en cas d'effectif insuffisant.

Aucun remboursement ne pourra être exigé pour ces motifs.

8. GALA – COSTUMES – ÉVÉNEMENTS

Un spectacle de fin d'année peut être organisé.

La participation aux frais de costumes, billetterie ou organisation peut faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Les costumes commandés restent dus et non remboursables.

9. COMPORTEMENT ET DISCIPLINE

Tout comportement irrespectueux, perturbateur, agressif ou inadapté pourra entraîner :

- un avertissement,
- une exclusion temporaire,
- ou une exclusion définitive.

En cas d'exclusion disciplinaire, aucun remboursement ne sera accordé et les montants restants demeurent dus.

10. RESPONSABILITÉ

Chaque élève doit être personnellement assuré contre les accidents.

L'école décline toute responsabilité :

- en cas d'accident,
- blessure,
- vol,
- perte d'effets personnels,
- ou dommages survenus avant, pendant ou après les cours.

Les élèves mineurs restent sous la responsabilité de leur représentant légal en dehors des horaires de cours.

11. DROIT À L'IMAGE

Sauf opposition écrite préalable du représentant légal ou de l'élève majeur, l'école est autorisée à utiliser les photographies et vidéos prises dans le cadre des activités du studio à des fins de communication :

- site internet,
- réseaux sociaux,
- supports promotionnels,
- affiches,
- programmes,
- vidéos du gala.

Aucune compensation financière ne pourra être réclamée.

12. DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées lors de l'inscription sont utilisées uniquement dans le cadre de l'activité de l'école :

- gestion administrative,
- communication,
- facturation,
- organisation des cours.

L'école s'engage à traiter les données conformément au droit suisse applicable.

13. VALIDATION ÉLECTRONIQUE

La validation du formulaire d'inscription en ligne ainsi que l'acceptation des présentes conditions générales valent signature électronique et engagement contractuel.

14. FOR JURIDIQUE

Le droit suisse est applicable.

En cas de litige, le for juridique est situé à Genève.